

13 – 3.

En haut dans la marge : « Inventaire des biens de feu M. Commerson des Humberts docteur en médecine, naturaliste et botaniste du Roi, décédé à Flacq chez les Bezac le 13 mars 1773 »

N° 12

PREMIERE VACATION (vendredi 26 mars, matin)

L'an 1773, le vendredi 26^{me} de mars huit heures du matin, en la maison appartenant à défunt sieur Philibert Commerson des Humberts, Docteur en médecine, naturaliste du Roi, sise rue des Pamplemousses, numéro cent quatre-vingt-quatorze, à la requête et présence de M. Jacques Brunel, Procureur du Roi en la Juridiction Royale de l'Île de France, se portant pour l'absence des présomptifs héritiers et autres prétendants droits à la succession dudit sieur Commerson,

Et encore à la requête et présence, poursuite et diligence de M. Jean Louis Merle curateur créé par justice aux biens et successions vacantes, demeurant en cette isle, port et paroisse Saint Louis,

Et encore en la présence de sieur Gabriel Bernard commis principal du Bureau et Contrôle de la Marine en cette isle, y demeurant port et paroisse Saint Louis, au nom et comme fondé de pouvoir de M. Etienne Philippe Bompar Commissaire Contrôleur de la Marine en cette isle faisant pour et au soin de sa Majesté opposant à la levée de nos scellés , en vertu de la déclaration en fait en notre dit procès-verbal d'apposition de scellés du quinze du susdit mois par le sieur Pierre Hiriard sous-commissaire à la Marine, faisant pour ledit sieur Bompar assigné servitude et notre ordonnance du vingt-quatre du présent mois, suivant l'exploit M. Ducharte huissier, du même jour, lesquels dits ordonnance et exploit sont ci-joints.

(ajouté en marge : « Inventaire de feu sieur Commerson botaniste du roi le 26 mars 1773. N° 7, 4 pièces »)

Lequel dit sieur Bernard aux nom et qualité qu'il agit, nous a déclaré que les moyens de l'opposition formée par ledit sieur contrôleur à la relève et reconnaissance de nos scellés sont afin de conserver et distraire de la succession divers effets appartenant à sa Majesté, comme étant ledit défunt sieur Commerson aux gages et (*appoi*)nements du Roi et présumé dépositaire --- (*manque de papier*) --- et autres effets dont sa (*succession* ?) doit être comptable envers le roi. Pourquoi ledit sieur Bernard n'empêche qu'au moyen de ses dites oppositions et déclaration, il soit procédé sur le champ en sa présence à la reconnaissance et levée de nos dits scellés, ensemble à l'inventaire, description, prise de ce qui se trouvera sous iceux en évidence et ce par Mrs les officiers de la juridiction.

Et en vertu de l'ordonnance de M. le Juge Royal en cette isle en date du vingt-quatre du présent mois étant au bas du réquisitoire de M. le Procureur du roi en date du même jour,

Il va être par nous Jean François Anthoine, écuyer, conseiller du roi, lieutenant de la juridiction royale de cette isle, assisté de Jean Pierre Auffray com(*mis*) aux exercices du greffe que nous avons commis d'office à l'effet des présentes pour l'empêchement de Me Douaud notre greffier ordinaire, après avoir reçu de lui serment au cas requis, procédé à la reconnaissance et levée de nos scellés et de suite à l'inventaire, description et prisée de tout ce qui se trouvera sous iceux en évidence après que la représentation nous en a été faite par ledit sieur Jean Baptiste Régnier bourgeois de ce port, y demeurant susdite paroisse St Louis, gardien et dépositaire de nos scellés et des biens dudit défunt sieur Commerson en vertu de notre dit procès-verbal d'apposition de scellés dudit jour quinze du présent mois, et serment par lui prêté entre nos mains qu'il n'a rien pris ni détourné et qu'il n'a pas connaissance qu'il ait été rien pris ni détourné des effets et biens dépendant de ladite succession.

Et la prisée des meubles et effets y sujets va être faite par Claude Jérôme Louis Marquet huissier au Conseil Supérieur et en la Juridiction Royale en cette isle, qui a promis de faire en son âme et conscience et eu égard au cours du temps, et avons signé avec les parties et notre dit commis greffier. Deux mots rayés nuls.

Bernard

Marquet	Brunel	Reinier	Merle
Anthoine		Auffray	

Et en procédant de suite comme dit et ci-dessus et après avoir reconnu nos scellés sains et entiers apposés sur l'ouverture de la serrure de la porte d'une chambre à main droite en entrant en la maison donnant sur la rue des Pamplermousses et, ouverture faite de ladite chambre, at après avoir pareillement reconnu nos scellés sains et entiers apposés au-dedans d'icelle sur une petite fenêtre donnant sur l'entourage de la maison et sur deux contrevents formant une grande fenêtre donnant sur ladite rue des Pamplermousses, avons trouvé en icelle,

Premièrement, une malle couverte de peau de sanglier fermant à deux serrures dans laquelle s'est trouvé cinq rouleaux de grand papier de Hollande pour plan de cinquante feuilles chacun, le tout prisé ensemble et estimé vingt-cinq livres, ci -----
----- 25 #

Item, deux rames de papier grand-raisin, prisées et estimées ensemble trente livres, ci --
- 30 #

Item, deux rames de papier à la Tellière grand, prisées et estimées ensemble vingt livres, ci – 20 #

Item, un rouleau de grand papier commun à gros grain pour dessin à la pierre noire d'établi, contenant soixante feuilles, prisé et estimé douze livres, ci -----
----- 12 #

Item, deux mains de grand papier de Hollande pour dessin, prisées et estimées ensemble trois livres, ci -----
----- 3 #

Item, douze mains de grand papier de compte, prisées ensemble et estimées dix-huit livres, ci -----
----- 18 #

Item, dix mains de petit papier à la Tellièrre et quatre autres mains de papier de Hollande estimées ensemble et prisées douze livres, ci -----
----- 12 #

Item, neuf feuilles de papier de Chine peint, et douze feuilles de grand papier plan, le tout prisé ensemble et estimé dix-huit livres, ci -----
----- 18 #

Item, dix-sept grands cartons pour mettre des plantes, prisés et estimés ensemble trente-quatre livres, ci -----
----- 34 #

Item, soixante-douze grandes feuilles de parchemin, prisées et estimées ensemble trente livres, ci - 30 #

Item, un vieux manchon de peau de loup blanc, prisé et estimé trois livres, ci -----
3 #

Item, ladite malle ci-dessus désignée, prisée et estimée douze livres, ci -----
- 12 #

Plus avons trouvé dans ladite chambre une caisse vide de bois de sapin, et un baril de galère, prisés ensemble et estimés trois livres, ci-----
----- 3 #

Ensuite, parvenus à une autre chambre attenante à celle-ci-dessus désignée, pareillement située à main droite en entrant, nous avons reconnu nos scellés sains et entiers apposés sur l'ouverture de la serrure de la porte d'icelle et sur le contrevent en dehors d'une fenêtre donnant sur l'entourage de ladite maison, et après avoir fait la levée d'iceux et ouverture de la porte de ladite chambre, nous y avons trouvé et inventorié ce qui suit :

Premièrement, une petite pendule avec son pied garni de cuivre doré, prisée et estimée cent livres, ci -----
----- 100 #

Item, une banquette, un fauteuil et une chaise rotinée, le tout prisé ensemble et estimé vingt livres, ci -----
----- 20 #

Item, huit chemises garnies mauvaises, deux draps de toile de France, et trois serviettes, le tout prisé ensemble et estimé vingt-cinq livres, ci -----
----- 25 #

Item, deux gargoulettes, deux petits bols, six bouteilles vides, quatre assiettes de porcelaine commune, un pot de faïence, quatre carafes de verre, quatre soucoupes et une tasse, deux petites fioles de vin blanc, douze bouteilles vides, trois demi-bouteilles, un entonnoir de fer blanc, un chandelier de cuivre, deux autres plus petits de même métal, une cafetière dito, le tout prisé ensemble et estimé trente-six livres, ci -----
----- 36 #

Item, une paire de balances de cuivre, trois marcs de poids aussi de cuivre, une petite scie, une pièce de Guingamp à raies bleues commune, un traversin et un vieux bandège (?) de Chine, le tout prisé et estimé vingt-cinq livres, ci -----
----- 25 #

Item, un rasoir avec son étui, une pincette à poil, deux bouteilles de vin rouge, une mauvaise vergette, une hache à main. Le tout prisé ensemble et estimé six livres, ci -----
----- 6 #

Item, douze livres de bougie, prisées ensemble et estimées trente-six livres, ci ----- 36 #

Item, dix crayons communs, et vingt-neuf livres pesant de petit plomb à giboyer, le tout prisé ensemble, estimé huit livres, ci -----
----- 8 #

Item, trois cent soixante balles à fusil, douze douzaines de pierres à fusil en un paquet, le tout prisé ensemble et estimé six livres, ci -----
----- 6 #

Item, dans une malle couverte de peau de sanglier fermant à clef, une pièce de pagne de Madagascar couleur mordorée, un habit de soie noire, un habit vieux de velours noir, un habit de droguet noir déchiré, un mauvais habit de camelot noir, deux mauvaises vestes de soie noire, et trois vieilles paires de culottes noires, le tout prisé ensemble et estimé avec ladite malle quarante-cinq livres, ci ---- 45 #

Item, une redingote de drap gris, un habit de même drap doublé d'une mauvaise fourrure, un habit et une culotte de calamande verte, une veste dito galonnée d'or, un vieil habit de serge de Rome gris avec un petit galon doré, un vieux frac, une veste et trois culottes de nankin jaune et deux paires de culottes vieilles de baracan rouge, le tout prisé ensemble et estimé trente-cinq livres, ci ----- 35 #

Item, cinq vestes blanches de basin rayé à brandebourgs, deux pantalon de nankin jaune, une culotte d'épinasse bleue, un petit caleçon en toile de France, une veste de drap écarlate brodée en or vieille, une veste en satin brochée en or et argent à fond blanc, une autre vieille veste de damas broché en or, une autre veste de drap d'or avec les derrières et les manches de croisé de soie jaune, une vieille veste deourgouran citron, un habit de pagne (?) brune, le tout prisé et estimé ensemble quatre-vingts livres, ci ----- 80 #

Item, douze poinçons à chiffrer en fer, deux petites tablettes portatives d'or garni en argent, deux --- --- --- commun, et une petite bourse de fil dans laquelle s'est trouvé trente-deux petits boutons de veste en nacre de veste, et seize autres boutons à pierre blanche fausse montée en argent, le tout prisé ensemble et estimé six livres, ci ----- 6 #

Item, un petit écrin de galuchat dans lequel s'est trouvé une boucle de col d'argent et une paire de boucles à pierres fausses montées en argent pour souliers, le tout prisé ensemble et estimé vingt-cinq livres, ci ----- 25 #

Item, dans une petite boîte de sapin, quatorze petits crayons fins d'Angleterre, prisés ensemble et estimés quatorze livres, ci ----- 14 #

Item, dans un coffre de sapin fermant à clef dans lequel s'est trouvé deux grands manteaux de gros drap bleu, douze autres manteaux de gros drap brun avec une toile cirée servant d'enveloppe, le tout prisé et estimé ensemble cent trente-cinq livres, ci ----- 135 #

Item, un autre coffre de bois de sapin fermant à clef dans lequel s'est trouvé seize autres manteaux de drap brun piqués de vers et avariés, le tout prisé ensemble et estimé avec ledit coffre cinquante livres, ci ----- 50 #

Et après avoir vaqué à ce que dessus jusqu'à midi sonné par double vacation pour enchères, nous avons du consentement de M. le Procureur du roi et des parties présentes, laissé les effets ci-dessus inventoriés, ainsi que nos autres scellés et effets existants dans ladite maison dudit feu sieur Commerson en la charge et garde du sieur Rénier qui s'en est chargé volontairement comme déposition de biens de justice, et a promis de les représenter ainsi que nos dits scellés sains et entiers toutes et quantes fois il en sera ainsi ordonné, et avons du consentement dudit sieur Procureur du roi et des parties, remis la continuation du présent inventaire ce jourd'hui deux heures de relevée, au domicile susdit auquel lieu, jour et heure lesdites parties se tiennent pour bien et dûment assignées, et avons signé avec elles, ledit sieur Rénier et notre commis greffier. Deux mots rayés comme nuls.

Bernard

Marquet

Brunel

Reinier

Merle

Anthoine

Auffray

DEUXIEME VACATION (vendredi 26 mars après-midi)

Et ledit jour 26^{me} de mars deux heures de relevée, ès mêmes présences et requêtes que l'autre part, en la maison appartenant audit feu sieur Commerson sise rue des Pamplermousses, après les représentations à nous faites par ledit Jean Baptiste Rénier, tant de nos scellés apposés sur les biens et effet dépendant de la succession dudit feu sieur Commerson que des autres biens et effets en évidence dépendant de ladite succession, et avoir reçu de lui le serment en tel cas requis, nous avons procédé à la continuation de la reconnaissance et levée de nos dits scellés, et de suite à l'inventaire, description et prisée des biens et effets trouvés sous iceux en évidence, assisté comme dit est d'autre part et notre dit commis greffier d'office, et dudit huissier priseur comme s'en suit :

Premièrement, étant parvenu dans une chambre en entrant dans ladite maison servant autrefois de boutique donnant sur ladite rue des Pamplermousses, a été décrit, inventorié et prisé ce qui suit :

Dix-neuf rayons en planches de bois de sapin, une panelle (?) en terre et son couvercle, trois vieilles serrures et deux clefs, un poids de plomb de trois livres et demie, et une échelle, le tout prisé et estimé vingt-cinq livres, ci -----
----- 25 #

Parvenu ensuite à une autre chambre voisine sise à main gauche en entrant, avons reconnu nos scellés sains et entiers apposés sur l'ouverture et la serrure de la porte de ladite chambre, et après av(oir) fait la levée d'iceux et l'ouverture de la porte de ladite chambre, ainsi que la reconnaissance de nos scellés sains et entiers apposés au dehors du contrevent d'une croisée de ladite chambre donnant à l'extrémité d'icelle donnant sur l'entourage de ladite maison, ainsi que ceux par nous apposés sur deux autres contrevents et au dehors de deux croisées de la même chambre donnant sur ladite rue des Pamplermousses, avons trouvé, inventorié et fait prisée qui suit :

Premièrement, une pierre de touche, une demi-rame de papier à lettres commun, une petite boîte de crayons pastels communs, une autre petite boîte de crayons communs rouges, un couteau cassé, une ceinture de soie verte, une boucle de col, et une paire de boucles de jarretière en pierres blanches fausses et montées en argent, et une petite (urne ?) de porcelaine commune, le tout prisé ensemble et estimé cinquante livres, ci ---
----- 50 #

Item, quatorze chemises garnies dont douze de toile de France et deux de toile de coton, deux gilets de flanelle, un gilet de nankin, une veste d'étoffe de Lyon, un pantalon

de nankin jaune, six petits caleçons de toile, huit bonnets de toile de coton. Le tout prisé ensemble et estimé soixante livres, ci ----- 60 #

Item, un matelas de crin, un oreiller de plumes, prisés ensemble et estimés quinze livres, ci --- 15 #

Item, une petite pharmacie portative, enfermée dans une petite cassette ferrée et fermant à clef, et ses drogues et flacons, prisée et estimée dix-huit livres, ci -----
----- 18 #

Item, un microscope solaire complet et garni de ses pièces, enfermé dans une cassette portative, prisé et estimé cinquante livres, ci -----
----- 50 #

Item, une autre petite pharmacie complète, garnie de ses drogues et flacons, enfermée dans une cassette portative fermant à clef, estimée trente-six livres, ci -----
----- 36 #

Item, une écritoire de basane garnie de son cornet de cuivre, dans laquelle s'est trouvé une plume d'argent, deux pennes (?), deux pincettes et un compas de cuivre, cinq aiguilles à voiles, un miroir de métal à main, le tout prisé et estimé vingt livres, ci -----
----- 20 #

Item, une loupe montée en écaille, une petite boîte de bois contenant un crayon de cuivre, un compas de cuivre, un poinçon dito, un fusil à aiguiser les couteaux, un autre fusil idem, huit mauvais crayons, un mauvais canif, une plume d'argent, un cornet de cuivre, le tout prisé ensemble et estimé avec ladite boîte six livres, ci -----
----- 6 #

Item, huit crayons communs, trois paquets de mines à crayons, prisés ensemble et estimés avec la petite boîte de sapin contenant le tout, trois livres, ci -----
----- 3 #

Item, une petite boîte de bois de chêne, un pied de roi (cassé ?), deux petites règles, un couteau de table à manche de bois noir, virole d'argent, et six feuilles de grand papier de plan, un écheveau de fil à voile et cent épingles noires, le tout prisé ensemble et estimé trois livres, ci ----- 3 #

Item, une petite boîte contenant vingt-sept paquets de couleurs différentes, trente petits pinceaux de Chine, onze verres de montre garnis de couleurs, quatorze coquilles de couleurs assorties, une petite dague d'ivoire, un pied de roi en ivoire, un petit couteau idem, une petite pierre à broyer les couleurs, une boîte garnie de huit morceaux d'encre de Chine, quatre autres petits morceaux de même encre, et une petite boîte contenant un pain d'encre de Chine première sorte, le tout prisé ensemble estimé quarante-cinq livres, ci ----- 45 #

Item, un étui de buis dans lequel se trouve un thermomètre cassé, estimé deux livres, ci----- 2 #

Item, une petite boîte de sapin dans laquelle se trouvent dix-neuf petits flacons d'esprit de vin et d'eau forte mélangée et préparée pour y recevoir des insectes, prisé et estimé dix-neuf livres, ci----- 19 #

Item, une autre petite caisse de bois de sapin dans laquelle se sont trouvés dix-neuf autres petits flacons remplis d'esprit et de vin et d'eau forte mélangée et préparée pour y recevoir des insectes, prisé et estimé dix-neuf livres, ci-----
-----19 #

Item, une cannevette contenant quinze flacons de verre blanc de contenance de pinte chacun dont sept pleins et huit vides d'esprit de vin et huit vides, prisés ensemble et estimés avec ladite cannevette trente livres, ci -----
----- 30 #

Item, une tasse de calebasse garnie d'argent avec deux tuyaux à pompe aussi d'argent, deux plombs pesant deux livres, un étui d'ébène et un vieux portefeuille vide, le tout prisé et estimé trente-cinq livres, ci -----
----- 35 #

Item, dix paquets d'épingles noires, cinq limes, six petites vrilles, un mauvais couteau de table, et deux livres de ferrailles, le tout prisé ensemble et estimé six livres, ci -----
----- 6 #

Item, un étui de bois noir contenant un petit thermomètre, six mauvais couteaux de table à manche noir, virole d'argent, deux étuis de buis, un petit crayon, un mauvais canif, un petit sifflet d'ivoire, le tout prisé ensemble et estimé huit livres, ci -----
----- 8 #

Item, une petite presse à papier avec ses vis et écrous, prisée et estimée vingt livres, ci --- 20 #

Item, dix-sept chemises toile de France, deux dito en toile de coton garnies, quatre mouchoirs de toile, deux serviettes toile de coton, dix bonnets de toile de coton, et environ deux aunes de toile en coupon, prisé et estimé ensemble cent livres, ci -----
----- 100 #

Item, onze chemises garnies dont deux de toile de coton et neuf de toile de France, quatre chemises de toile de France non garnies, un coupon de toile, prisés et estimés ensemble quarante-cinq livres, ci -----
----- 45 #

Item, dix mouchoirs rouges, six dito blancs à barres rouges, un dito bleu, quatre autres pièces de mouchoirs rouges, une pièce de mouchoir blanc à barres rouges, et deux paires de mouchoirs bleus et blancs à carreaux, tous communs, le tout prisé ensemble et estimé cent livres, ci ----- 100 #

Item, cinq paires de draps de grosse toile de France, quatre paires de mitons, trois paires de manchettes à dentelle commune en mauvais état, une aune de filet, quatre

rideaux de toile de coton à fleurs brodée, trente-neuf paires de chaussons de toile de France, quatre mauvais mouchoirs bleus, une petite bourse en soie verte et argent, deux aunes de filet, quatre vieux cols de mousseline, trois bonnets de coton de nuit, une demi-aune de satin noir dit de nankin, deux paires de manchettes brodées mousseline commune, trois autres bonnets de nuit de toile de France, et trois vieilles serviettes, le tout prisé ensemble et estimé cent dix livres, ci -----
----- 110 #

Item, une petite pierre d'aimant montée en cuivre, un lancetier de galuchat vert garni de six lancettes à manche d'écaille, et un autre lancetier de bois pareillement garni de six lancettes à manche d'écaille, le tout prisé ensemble et estimé vingt-cinq livres, ci -----
----- 25 #

Item, trente-huit paires de bas de coton bons et mauvais, huit autres paires de bas de fil mauvais, dix paires de bas de serge de diverses couleurs, vieux et mauvais, quatre bonnets de nuit de coton et de fil, deux vieux gilets de molleton, le tout prisé ensemble et estimé trente-cinq livres, ci ----- 35 #

Item, une petite boîte de carton contenant soixante mains de papier de lettres, prisé et estimé quinze livres, ci -----
----- 15 #

Item, une vieille malle trouvée vide fermant à clef, prisée et estimée trois livres, ci ---- 3 #

Item, un grand carton pour mettre des plantes, cinquante une feuilles de grand papier à plan une petite boîte bergamote contenant un chapelet de douze grains, de fil d'or et d'argent, un petit fanal de fer blanc et corne avec son étui de fer blanc, une petite boîte de sapin dans laquelle s'est trouvé trente-trois poinçons d'or à chiffres, et une autre petite boîte de sapin dans laquelle s'est trouvé vingt-deux paquets d'aiguilles à coudre de diverses sortes, et deux autres paquets moyennes aiguilles à voile, le tout prisé ensemble et estimé cinquante-cinq livres, ci ----- 55 #

Item, quarante tablettes de bouillon préparés en quatre petites boîtes de fer blanc, cinq grandes boîtes de fer blanc, un cornet à trictrac et cinq dés, et un petit étui de carton dans lequel s'est trouvé trois onces pesant de fil de laiton, le tout prisé ensemble et estimé quinze livres, ci----- 15 #

Et après avoir vaqué à ce que dessus jusqu'à six heures sonnées, par double vacation pour enchères, nous avons du consentement de M. le Procureur du roi et des parties présentes, laissé les effets inventoriés en la présente vacation, ainsi que nos scellés existants en ladite maison du défunt sieur Commerson en la garde et possession dudit sieur Rénier qui s'en est chargé volontairement comme dépositaire de biens de justice, et a promis de les représenter ainsi que nos scellés sains et entiers toutes et quantes fois il en sera ainsi ordonné, et avons du même consentement remis la continuation du présent inventaire à demain 27 du courant huit heures du matin au

domicile susdit auxquels lieu, jour et heure lesdites parties se tiennent pour bien et dûment assignées, et avons signé avec elles, et notre dit commis, commis greffier d'office et le dit huissier priseur. Trois mots rayés comme nuls.

Bernard

Marquet Brunel Reinier Merle
 Anthoine Auffray

TROISIEME VACATION (samedi 27 mars matin)

Et ledit jour vingt-septième de mars 1773, huit heures du matin, en la maison appartenant audit feu sieur Commerson sise rue des Pamplémousses, ès mêmes présences et requêtes que des autres parties, tant de nos scellés apposés sur les biens et effets dépendants de la succession dudit feu sieur Commerson, que des autres lieux et effets en évidence dépendant de la même succession, et après avoir reçu de lui le serment en les cas requis, nous Jean François Anthoine, écuyer, conseiller du roi, lieutenant de la juridiction royale de l'Isle de France, avons procédé à la continuation de la reconnaissance et levée de nos dits scellés, et de suite à l'inventaire, description et prisée des biens et effets trouvés sous iceux en évidence, assisté comme dit est, des autres parties et notre dit greffier, commis greffier d'office, et dudit huissier priseur comme suit.

Parvenu à une chambre de ladite maison à main droite en entrant, après avoir reconnu nos scellés sains et entiers apposés au dehors de la porte de ladite chambre et d'une fenêtre d'icelle donnant à l'extrémité sur l'entourage, et après avoir fait la levée d'iceux ainsi que l'ouverture de ladite chambre, avons trouvé en icelle :

Premièrement, une chambre obscure avec sa garniture, trouvée dans ladite chambre de ladite maison, à main droite en entrant, deux optiques dont l'un cassé avec cinq estampes, le tout ensemble prisé et estimé cent livres, ci -----
----- 100 #

Item, une tente contenant environ sept paquets de ficelle de différentes grosseurs, une natte, un chapeau de Manille, une paire de pistolets, le tout ensemble prisé et estimé trente livres, ci ----- 30 #

Item, trois rames papier commun prisées ensemble et estimées vingt-cinq livres, ci -----
25 #

Item, deux cannes à poignée d'argent dont une avec son cordon, prisées ensemble et estimées trente livres, ci -----
30 #

Item, deux livres de bougies, un sac à plomb, trois poires à poudre, une mollette de (calin ?), environ une demi-livre de chocolat, une petite boîte de thé à moitié vide, une

petite boite contenant deux gobelets, deux petites boites contenant des crayons et de la mine de plomb, le tout ensemble prisé et estimé quinze livres, ci -----
----- 15 #

Item, trois petits thermomètres dont un cassé, un grand livre petit in folio maroquin à tranches dorées, dont toutes les pages sont en blanc, le tout ensemble prisé et estimé quinze livres, ci ----- 15 #

Item, un pot de terre jaune et son couvercle, un petit étui de bois brun, vingt-un (*sic*) cartons pour mettre des plantes, trois chaises rotinées, sept poids de fer de cinquante livres chacun, huit petits paquets fil de laiton, le tout ensemble prisé et estimé quarante livres, ci ----- 40 #

Item, un bois de lit, deux matelas de laine et crin, une paillasse, un traversin de plumes, un mauvais moustiquaire (*sic*), et deux tapis de lit de grosse (chite ?) et déchirés, prisés et estimés ensemble cinquante livres, ci -----
----- 50 #

Item, deux corps de rayons en planches ou tablettes pour livres, une commode garnie de trois tiroirs en bois de cannelle avec ses serrures et clefs, le tout prisé ensemble et estimé cent livres, ci -----
----- 100 #

Item, une table à pieds de biche de bois de cannelle avec son tiroir et trois mauvais rideaux de grosse toile de coton, prisés ensemble et estimés dix livres, ci -----
----- 10 «

Item, un livre in folio en douze volumes dit Hortus Malabaricus, un autre livre in folio en quatre volumes dit Ronfius herbarium amboenense, et un autre livre en un volume in quarto dit Thesaurus zelanicus, le tout prisé ensemble et estimé cent soixante-dix livres, ci ----- 170 #

A l'endroit, ledit sieur Bernard, ès nom et qualité qu'il agit, a réclamé les effets et livres ci-dessus inventoriés, comme appartenant au Roi et prêtés par Monsieur l'Intendant audit sieur Commerson. Pourquoi demande que remise lui soit faite du bois de lit, des deux matelas, paillasse, traversin, moustiquaire, deux tapis de lit, deux rayons de tablettes, commode, table, les trois rideaux, les douze volumes dudit livre Hortus Malabaricus, les quatre volumes du livre dit Ronfius herbarium amboenense, et le livre dit Thesaurus zelanicus, et que lesdits livres, meubles et effets lui soient délivrés à l'instant, justifiant de sa réclamation par l'état desdits livres, meubles et effets délivrés par Monsieur l'Intendant ce jourd'hui, lequel dit état est demeuré ci-annexé, après avoir été dudit sieur Bernard signé et certifié véritable, de tout quoi il a requis acte et a signé.

Bernard

Et lesdits sieurs Procureur du Roi et curateur aux biens vacants ont déclaré qu'ils n'empêchent que remise soit faite desdits livres, meubles et effets mentionnés audit acte et ont signé.

Brunel

Merle

Sur quoi nous avons donné acte aux parties de leur dite réquisition et réclamation et avons ordonné que remise soit faite à l'instant dudit bois de lit, de deux matelas, d'un traversin, du moustiquaire (*sic*), des deux tapis de lit, des deux corps ou rayons de tablettes, de la commode, de la table, de trois rideaux, des douze volumes in folio du livre dit Hortus Malabaricus, des quatre autres volumes in folio du livre dit Ronfius herbarium amboenense, et le livre in quarto dit Thesaurus zelanicus audit sieur Bernard ès nom et qualité qu'il agit, et ordonnons en outre que ledit état de Monsieur l'Intendant sera joint au présent inventaire et avons signé avec notre dit greffier d'office.

Anthoine

Auffray

Ensuite avons continué à procéder à l'inventaire, description et prisée des meubles et effets trouvés dans ladite chambre comme s'ensuit :

Premièrement une petite caisse contenant six livres et demie de rhubarbe de Chine, prisée et estimée dix-huit livres, ci -----
----- 18 #

Item, un cartable et cent vingt cahiers de petit papier commun, et un autre cartable aussi de cent vingt cahiers de papier commun, les deux prisés ensemble et estimés vingt livres, ci ----- 20 #

Item, deux registres en blanc, reliés in folio, un petit cazernet aussi papier blanc, et une petite boîte garnie de coquilles pour couleurs, le tout prisé ensemble et estimé vingt livres, ci ----- 20 #

Item, quatre grands rayons et quatre petits de bois de cannelle servant de bibliothèque, prisés ensemble et estimés vingt livres, ci -----
----- 20 #

Item, quatorze volumes de l'histoire naturelle de monsieur de Buffon, in quarto en brochure, prisés ensemble et estimés quatre-vingts livres, ci -----
----- 80 #

Item, trois volumes en brochure in quarto de mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux, avec des planches, un autre volume aussi en brochure in quarto des mémoires pour servir à l'histoire naturelle des plantes avec les planches, et un autre volume pareillement en brochure in quarto intitulé Historica avium prodomus par Klein avec des planches, le tout prisé et estimé ensemble vingt-cinq livres, ci -----
----- 25 #

Item, un volume en brochure in quarto latin et français intitulé Le règne animal, par M. Brisson, sept volumes en brochure in quarto avec planches intitulé Ornithologie de Brisson, le tout prisé ensemble et estimé quarante-huit livres, ci -----
----- 48 #

Item, un volume en brochure in quarto du voyage de l'amiral Anson, avec planches, un autre volume aussi en brochure in quarto intitulé Kaempferi amoenitatum exoticarum fascicule V, prisés ensemble et estimés vingt-quatre livres, ci -----
----- 24 #

Item, un volume en brochure in quarto avec planches de l'histoire naturelle du Sénégal par Adanson, un autre volume en brochure in quarto avec cartes et plans d'un voyage à la Martinique, et un autre volume en brochure in quarto servant de supplément au Journal Historique du Voyage à l'Equateur par M. de la Condamine, le tout prisé ensemble et estimé dix livres, ci ----- 10 #

Item, l'histoire abrégée des Insectes par M. Geoffroy avec planches en deux volumes in quarto en brochure, prisés et estimés vingt livres, ci -----
20 #

Item, deux volumes in octavo reliés de l'Illiade d'Homère en grec et latin par Clark, prisé et estimé quinze livres, ci -----
----- 15 #

Item, un livre in octavo relié intitulé Xenophontis de ciri institutione libri octo, un volume en brochure in octavo de la Maison Rustique à l'usage de Cayenne, un volume in octavo relié en parchemin intitulé Antigoni Carystii historiarum mirabilium collectanea et une petite brochure latine in douze de l'énumération systématique des plantes par Jacquin, le tout prisé ensemble et estimé vingt livres, ci -----
----- 20 #

Item, Marc Aurèle Antonin par M. de Joly en un volume relié en basane in octavo, un autre volume relié idem in octavo dit Gradus ad Parnassum et deux volumes reliés in douze des mémoires du comte de Forbin, le tout prisé ensemble et estimé vingt-cinq livres, ci ----- 25 #

Item, un dictionnaire de cuisine et d'office en deux volumes in douze, relié en basane, un livre latin relié en basane in octavo de Linneus touchant l'ordre des différentes espèces d'animaux, un autre volume pareillement relié et in octavo de l'ordre naturel des oursins et fossiles, par Klein ; et un autre volume in octavo aussi relié en basane de (loup ?) sur les maladies des gens de mer. Le tout prisé ensemble et estimé vingt livres, ci ----- 20 #

Item, le Voyage du Levant par monsieur Tournefort avec planches, en trois volumes in octavo reliés en basane, un autre volume pareillement relié in octavo en latin par Linneus sur les différentes classes des plantes, deux autres volumes pareillement reliés in octavo de minéralogie par M. de Bomare ; et deux autres volumes in octavo

pareillement reliés aussi de minéralogie, par Vallerins, le tout prisé ensemble et estimé trente-six livres, ci ----- 36 #

Item, deux volumes latins in quarto reliés en basane contenant les œuvres du docteur Sydenham, un volume in quarto relié en basane avec planches traitant de la chiromancie, et un dictionnaire géographique de Vosgien aussi relié en basane, le tout prisé ensemble et estimé vingt-cinq livres, ci ----- 25 #

Item, deux volumes reliés en veau, latins, des institutions et chirurgie par Heister, un volume latin pareillement relié in quarto par Boyer intitulé Codex Medicamentarius, et un autre volume pareillement relié in quarto avec planches, contenant une relation du voyage à la Mer du Sud par M. Frézier, prisés ensemble et estimés vingt-six livres, ci ----
----- 26 #

Item, la Figure de la Terre par M. Bouguer, un volume in quarto relié en veau avec planches, Voyage à l'Equateur par M. de la Condamine, un volume in quarto pareillement relié ; Voyage Historique de l'Amérique Méridionale en deux volumes in quarto avec planches, pareillement relié en veau, et un autre volume in quarto, pareillement relié avec planches, de l'Essai sur l'Histoire Naturelle par Donati ; le tout prisé ensemble et estimé trente-six livres, ci -----
---- 36 #

Item, deux volumes dépareillés latins, deuxième et quatrième, reliés en veau des Aphorismes de van Swieten, les ouvrages de botanique de (Pruquenet ?) en quatre volumes latins in quarto reliés en basane avec planches, un autre volume latin in quarto pareillement relié, par Bohadreh, de certains animaux de mer ; et un autre volume pareillement relié in quarto, aussi avec planches, par Jean Ellis de l'Essai sur l'histoire naturelle des corallines, le tout prisé ensemble et estimé soixante-dix livres, ci ---- 70 #

Item, un volume grand in quarto relié en basane, intitulé Hederici Lexicon ; un autre volume in quarto pareillement relié avec planches intitulé Thesaurus Zeylanicus par Burman, Journal des observations physiques par le Père Feuillée en trois volumes in quarto reliés en basane avec planches ; et un autre volume pareillement relié in quarto intitulé Bauhini Theatrum Botanicum, le tout prisé ensemble et estimé quarante-cinq livres, ci ----- 45 #

Item, trois volumes in quarto reliés en veau Intitulés Institutiones rei herboriae ; un autre volume pareillement relié in octavo intitulé Schrevelii Lexicon Manuale. Le tout prisé ensemble et estimé trente-cinq livres, ci -----
----- 35 #

Item, Caroli Linnoei amoenitatis, trois volumes in octavo reliés en basane ; Caroli Linnoei Flora Lapponica, un volume in octavo pareillement relié, Caroli Linnoei materia medica un volume in octavo relié idem ; Caroli Linnoei Hortus upsaliensis, un volume in octavo relié idem ; Caroli Linnoei flora zelanica, un volume in octavo relié idem, prisés et estimés ensemble vingt livres, ci ----- 20 #

Item, Dictionnaire de la Fable, Maladies des armées, deux volumes in douze ; Conseils pour vivre longtemps ; Traité du jeu des échecs, deux volumes in douze ; Lexicon latino-gallico groecum, un volume in octavo relié ; Histoire des Aventuriers, flibustiers, deux volumes in douze ; Description de Paris, un volume in douze ; Journal Historique de M. l'abbé de la Caille au Cap de Bonne-Espérance, un volume ; Histoire de la conquête du Mexique, deux volumes in douze ; Histoire de la conquête du Pérou, deux volumes in douze ; le tout ensemble prisé et estimé vingt-quatre livres, ci ----- 24 #

Item, Voyage de Jean Struys en Moscovie, trois volumes in douze ; Dictionnaire portatif des beaux-arts, un volume in douze ; Dictionnaire de Santé, deux volumes in douze ; Dictionnaire de Marine, deux volumes ; Histoire Générale des Indes Occidentales, un volume ; Voyage aux Indes Orientales, un volume ; Voyage à La Mer du Sud, un volume ; Histoire des Moluques, trois volumes ; Voyages de (Leguar ?), deux volumes ; Voyages de Roger (Rogers ?), trois volumes in douze ; Découverte des Indes Occidentales par les Espagnols, un volume ; le tout prisé ensemble et estimé quarante livres, ci ----- 40 #

Item, Voyages de (Graf ?), un volume ; Relation du Paraguay, un volume ; Homeri opera, deux volumes ; Traité de la garance et de sa culture, un volume ; Nouvelle grammaire espagnole, un volume ; Méthode espagnole, un volume ; Grammaire de Boyer, un volume ; Maladies des Armées, deux volumes ; Ordonnance de la Marine, un volume ; Conseil pour former une bibliothèque, un volume ; Traité du scorbut, deux volumes ; Traité des fièvres de Saint Domingue, un volume ; Voyage de Duquesne, trois volumes ; le tout ensemble prisé et estimé trente-six livres, ci ----- 36 #

Item, Lucrèce, De la Nature, deux volumes ; Petri artedi ichtyologia, un volume in octavo, Le diner du comte de Boulainvilliers, un volume, Almanach Royal de mil sept cent soixante-six, un volume ; Praxis medica in methodium novam redaeta, un volume manuscrit relié ; Mémoires de Burchett, un volume ; La Lyre protestante, un volume ; Novellas exemplares de Cervantes, un volume ; Geographica generali, un volume ; le tout ensemble prisé et estimé vingt livres, ci ----- 20 #

Item, Le Code Noir, un volume ; L'Art des Sages, un volume ; prisés ensemble, quatre livres, ci ----- 4 #

Et après avoir vaqué ce que dessus jusqu'à midi sonné par double vacation, pour accélérer, nous avons du consentement du Procureur du Roi et des parties présentes, laissé les effets inventoriés en la présente vacation, ainsi que nos scellés et les autres effets existants en ladite maison, et nos scellés par nous mis à l'instant de deux bandes de papier apposés sur l'ouverture de la porte de ladite chambre sise à main droite en entrant dans laquelle nous procédons, et sur le contrevent et au-dedans d'une fenêtre de la même chambre donnant à l'extrémité de la maison sur l'entourage d'icelle, à la garde et possession dudit sieur Régnier qui s'en est chargé volontairement comme depositaire de biens de justice, et a promis de les représenter ainsi que nos dits scellés sains et entiers toutes les fois et quantes il en sera ainsi ordonné, et avons du

consentement des mêmes parties remis la continuation du présent inventaire à lundi 29 du présent mois trois heures de relevée au domicile susdit auxquels lieu, jour et heure les parties se tiennent pour bien et dûment assignées, et avons signé avec elles, notre dit greffier commis d'office et le dit huissier priseur. Le jour et an que dessus. Deux mots rayés nuls.

Bernard

Marquet Brunel Reinier Merle

 Anthoine Auffray

QUATRIEME VACATION (lundi 29 mars après-midi)

Et ledit jour lundi vingt-neuf du présent mois de mars 1773, trois heures de relevée, en la maison appartenant à feu sieur Commerson sise rue des Pamplermousses, ès mêmes présences et requêtes que des autres parties, après la représentation à nous faite par ledit sieur Jean Baptiste Reynier tant de nos scellés apposés sur les biens et effets dépendant de la succession dudit feu sieur Commerson, que de ceux réapposés samedi vingt-sept du présent sur l'ouverture de la serrure de la porte de ladite chambre et sur le contrevent et au-devant de la fenêtre de la même chambre à droite en entrant dans ladite maison, donnant à l'extrémité d'icelle sur l'entourage, et des effets et autres biens en évidence dépendants de la même succession, et avoir reçu de lui le serment en tel cas requis, nous Jean François Anthoine, écuyer, conseiller du roi, lieutenant de ladite juridiction de l'Isle de France, avons procédé à la continuation et la reconnaissance et levée de nos dits scellés, et ensuite à l'inventaire, description et prisée des biens et autres effets trouvés sous iceux en évidence, assisté comme dit est de l'autre part de notre dit greffier commis d'office duquel nous avons pris serment à l'effet des présentes, et dudit huissier priseur comme suit :

Premièrement, dans ladite chambre où nous avons reconnu nos scellés sains et entiers et après levée d'iceux et ouverture de ladite chambre, avons inventorié ce qui suit, savoir : Un Dictionnaire du Commerce, deux volumes in folio ; Pisonis historia naturalis (America ?), un volume in folio ; Ornithologia francisci Willughbeii, un volume in folio ; Lexicon graeco latinum, un volume couvert en parchemin, Historia muscorum, un volume in folio ; Jonston, de Avibus, un volume in folio ; Jonston, de viscibus, un volume in folio, Jacquin Historia Selectarum Stirpium, un volume broché, Dictionnaire de Calepin, un volume in folio relié ; Recueil des fondations et établissements du roi de Pologne duc de Lorraine, un volume broché ; Dictionnaire des Drogues de Lémery, un volume in quarto relié ; Nova plantarum genera, un volume in quarto brochure ; Herbarium amboinense, deux volumes in folio dépareillés, le tout ensemble prisé et estimé cent livres, ci ----- 100 #

Item, Museum in quo insecta et conquilla describuntur, un volume in octavo brochure ; Caroli Linnaei Species plantarum, un volume in octavo ; Museum (ichthyologium ?), un volume in octavo broché ; Caroli Linnaei amoenitates academicae, in octavo broché, quatrième, cinquième et sixième volume ; Caroli Linnaei fauna suecica, un volume in octavo broché ; Familles des plantes par Alençon, deux volumes in octavo broché ; Dictionnaire portatif d'histoire naturelle, un volume grand in douze broché ; Mémoire instructif sur la manière de rassembler et de conserver les curiosités naturelles, un volume broché ; le tout ensemble prisé et estimé cinquante livres, ci -----
----- 50 #

Item, Dictionarium Porticum, un volume in quarto relié ; Nouvelle Méthode pour apprendre le grec, un volume in octavo relié ; Lexicon groecum, un volume in octavo relié ; Tirocinium linguae graecae, un volume in douze relié en parchemin ; Nouvelle Méthode pour apprendre le grec, un volume ; Virgilii opera, un volume in douze ; Hippocratis aphorismi, un volume petit in douze ; L'Aretein, De racionamenti prima parte, un volume petit in douze relié en maroquin ; le tout ensemble prisé et estimé trente-six livres, ci -----
----- 36 #

Item, Aphorismes d'Hippocrate, petit in douze relié en maroquin, Erasmi Colloquia, un volume in douze relié ; Chevreana, un volume in douze relié, Erasmi Colloquia, un volume petit in douze relié ; Capriciosi Racionamenti di Pietro Aretino, un volume relié en parchemin ; Introductio in linguam graecam, deux volumes brochés in douze ; vingt volumes de livres classiques grecs brochés et vieux ; dix volumes dépareillés brochés vieux ; vingt livres, ci ----- 20 #

Item, sur une des tablettes de ladite bibliothèque, s'est trouvé plusieurs paquets de pierre brute pour l'estimation desquelles avons mandé sieur Louis Michel Téheu orfèvre et joaillier, lequel après serment prêté en nos mains de priser en son âme et conscience lesdites pierres, les a prisées et estimées comme suit :

Premièrement, un petit sac contenant trois livres six onces de topazes brutes très petites, prisées et estimées ensemble cent cinquante livres, ci -----
----- 150 #

Item, un petit paquet contenant douze pierres amétis (*sic*) brutes prisées ensemble et estimées vingt-quatre livres, ci -----
----- 24 #

Item, un petit paquet contenant trente topazes brutes de moyenne grosseur, prisées ensemble et estimées trente livres, ci -----
----- 30 #

Item, un petit paquet contenant dix-sept petites topazes pâles, brutes, prisées ensemble et estimées dix-sept livres, ci -----
----- 17 #

Item, un petit paquet contenant six onces topazes brutes, petites et moyennes, prisées ensemble et estimées vingt livres, ci -----
----- 20 #

Item, un petit paquet contenant une livre topazes brutes de la dernière qualité, prisées ensemble et estimées trente livres, ci -----
----- 30 #

Item, un petit paquet contenant un quart de livre topazes brutes petites, estimées ensemble deux livres, ci -----
----- 2 #

Item, un petit paquet contenant cinq agates brutes dernière qualité, prisées et estimées ensemble trois livres, ci -----
----- 3 #

Item, un petit paquet contenant une émeraude et neuf grenats bruts glacés pleins de pailles et de mauvaise qualité, prisés et estimés ensemble dix livres, ci -----
----- 10 #

Item, un autre petit paquet contenant trente-une (*sic*) petites topazes pâles, brutes et de mauvaise qualité, le tout ensemble prisé et estimé quinze livres, ci -----
----- 15 #

Item, un petit paquet contenant trois livres quinze onces topazes pâles brutes petites et moyennes, prisées et estimées ensemble cent cinquante livres, ci -----
----- 150 #

Item, un paquet contenant dix onces d'améthystes d'un violet pâle, de mauvaise qualité, brutes, prisées ensemble et estimées vingt livres, ci -----
----- 20 #

Item, un petit paquet contenant trente chrysolithes brutes, petites, de dernière qualité, prisées ensemble et estimées douze livres, ci -----
----- 12 #

Et a ledit sieur Tréheu signé ladite prisée et n'a requis salaire.

Tréheux

Et après avoir vaqué à ce que dessus jusqu'à cinq heures sonnées, nous avons du consentement des parties présentes et de M. le Procureur du Roi, laissé les effets inventoriés en la présente vacation, ainsi que nos scellés et les autres effets existants en ladite maison, et nos scellés par nous remis à l'instant de deux bandes de papier apposés sur l'ouverture et la serrure de la porte de ladite chambre après l'avoir fermée et retiré la clef par devers nous, et sur le contrevent et au-dedans d'une fenêtre de la même chambre donnant à l'extrémité de la maison sur l'entourage d'icelle, à la charge et possession dudit sieur Régnier qui s'en est chargé volontairement comme dépositaire

de biens de justice, et a promis de les représenter ainsi que nos scellés sains et entiers toutes fois et quantes il en sera ainsi ordonné, et avons du consentement des mêmes parties remis la continuation du présent inventaire à demain mardi trente du courant deux heures de relevée au domicile susdit auxquels lieu, jour et heure les parties se tiennent pour dûment assignées, et avons signé avec elles, notre dit greffier d'office et le dit huissier priseur. Les jour et an que dessus. Un mot rayé nul.

Bernard Marquet Brunel Reinier fils Merle Antoine
Auffray

CINQUIEME VACATION (mardi 30 mars après-midi)

Et ledit jour mardi, trentième jour du mois de mars 1773, deux heures de relevée, en la maison dudit sieur Commerson, ès mêmes présences et requêtes et assisté comme dessus, après la représentation à nous faite par ledit sieur Jean Baptiste Reynier dont nous avons pris le serment au cas requis, tant de nos scellés apposés sur les biens et effets dépendant de la succession dudit feu sieur Commerson, que de ceux par nous réapposés en la vacation et relevée du jour d'hier, ainsi que des autres effets et biens en évidence dépendants de la même succession, nous Jean François Anthoine, écuyer, conseiller du roi, lieutenant de la juridiction royale de l'Isle de France, avons procédé à la continuation et la reconnaissance et levée de nos dits scellés, et ensuite à l'inventaire, description et prisée des biens et autres effets trouvés sous iceux, serment préalablement pris de notre dit greffier commis d'office, et dudit huissier priseur comme suit :

Parvenu à ladite chambre sise à main droite en entrant dans laquelle nous procédions le jour d'hier, avons reconnu nos scellés sains et entiers apposés sur l'ouverture de la porte de ladite chambre, lesquels levés et ouverture faite de ladite porte, nous avons pareillement reconnu nos scellés sains et entiers apposés au-dedans de ladite chambre sur le contrevent de la fenêtre d'icelle donnant à l'extrémité sur l'entourage de ladite maison, et après avoir la levée d'iceux, avons procédé à l'inventaire, description et prisée des biens et effets trouvés sous iceux en évidence ainsi qu'il suit :

Premièrement, un grand manteau de drap bleu et un autre de drap noir, vermoulus et avariés, une carte plans de Paris, un mauvais tapis de cotonne, un panier double de vacoa trouvé vide, un autre panier de paille dans lequel s'est trouvé treize paires de souliers de Chine neufs, le tout prisé ensemble et estimé vingt-cinq livres, ci -----

Item, un morceau de toile cirée de deux aunes, deux sacs neufs en grosse toile, un oreiller garni de plume, un vieux drap, une petite boîte de sapin dans laquelle s'est trouvé une boucle de soulier d'argent à chape de fer, une autre boucle de soulier à pierres fausses montées de cuivre, une paire de boucles de jarretières dépareillées, aussi d'argent à chape de fer, une grande boucle de cuivre, une petite dito, six petites boucles de fer, quarante épingles noires, six boutons de veste soie et argent, vingt-quatre petits boutons de verre, quatre boutons de veste en cuivre, et vingt-deux boutons de fil pour chemise, le tout prisé ensemble et estimé trois livres, ci -----
----- 3 #

Item, une grosse couverture, un petit miroir, un bonnet, deux mauvais cols de mousseline, une petite bolle commune (*sic*), deux vieilles paires de bas, le tout prisé ensemble et estimé six livres, ci ----- 6 #

A l'endroit est comparu sieur Louis Estève, bourgeois demeurant en ce port paroisse saint Louis, lequel a déclaré que le feu sieur Commerson lui ayant donné en paiement de la maison où nous procédons, vendue par ledit sieur déclarant audit feu sieur Commerson, une lettre de change par première et seconde sur ledit sieur le Vachier médecin à Paris, procureur et dépositaire des biens dudit sieur Commerson, de la somme de quatre mille neuf cent quatre-vingt-quatorze livres tournois, adressée audit sieur Le Vachier depuis quatre mois ou environ, qu'attendu que le déclarant n'a pu encore recevoir des nouvelles du paiement ou du protêt de ladite lettre de change, il comparait par devant nous aux fins de s'opposer à la vente de ladite maison comme étant le gage de sa créance, et ce jusqu'à ce qu'il ait reçu des nouvelles certaines de l'acquit de ladite traite. Se soumettant de justifier de sa dite opposition par titres valides en temps et lieu. De tout quoi il a requis acte et a signé. Quatre mots rayés nuls.

Louis Estève

Contre lesquelles déclarations et oppositions mon dit sieur procureur du Roi et ledit sieur curateur aux biens vacants ont protesté qu'elles ne pourront nuire ni préjudicier aux intérêts des présomptifs héritiers et autres prétendants de droits en la succession audit feu sieur Commerson. Requérannt acte de leurs dites protestations et ont signé.

Merle

Brunel

Sur quoi, nous juge susdit et soussigné avons donné acte aux parties de leurs comparutions, dires, déclarations, oppositions et protestations, sous toutes les réserves de droit et avons signé avec notre dit commis greffier d'office.

Anthoine

Auffray

Et de suite avons continué à procéder à l'inventaire, description et prisée des biens trouvés dans ladite chambre où nous procédons en la présente vacation, comme suit :

Premièrement, vingt aunes de toile blanche de coton dite de trente conjons, prisés et estimés quatre-vingts livres, ci -----
----- 80 #

Item, trois pièces de toile blanche dite Guinée, prisées et estimées ensemble deux cent soixante-dix livres, ci -----
----- 270 #

Item, un petit rouleau de ruban de fil dit Padoue, une corde de violon, une chaîne de montre pour femme en cuivre doré, trois cordons de montre pour homme en tresse d'or, le tout prisé ensemble et estimé vingt-cinq livres, ci -----
----- 25 #

Item, quatre paires de petits boutons de manche en argent, prisés ensemble et estimés trente-six livres, ci -----
----- 36 #

Item, vingt-six paires et demie de mêmes boutons, et vingt-deux autres paires et demie de mêmes boutons, le tout prisé ensemble et estimé soixante-dix livres, ci -----
-----70 #

Item, trois paires de manchettes d'entoilage commun, prisées ensemble et estimées neuf livres, ci --- 9 #

Item, une pièce de pagne cannelle de l'Isle de Cythère, une autre pièce dite blanche, prisées ensemble et estimées quinze livres, ci -----
----- 15 #

Item, deux paires de bas de chamois, et trois paires de bas de laine bleue dite estame, le tout prisé ensemble et estimé quinze livres, ci -----
---- 15 #

Item, huit milliers d'épingles noires grandes et petites, et quatre autres milliers d'épingles noires, doubles, le tout prisé ensemble et estimé douze livres, ci -----
----- 12 #

Item, vingt-deux milliers de petites pointes de Paris de diverses grandeurs, et huit petits paquets de petits clous d'un millier chacun, le tout prisé ensemble et estimé dix-huit livres, ci ----- 18 #

Item, une petite boîte de sapin contenant dix-huit milliers d'aiguilles, estimées et prisées trente-six livres, ci -----
----- 36 #

Item, trente milliers d'épingles de laiton de diverses qualités, prisées ensemble et estimées trente livres, ci -----
----- 30 #

Item, un paquet contenant douze milliers de grandes épingles noires à cheveux, prisées ensemble et estimées douze livres, ci -----
----- 12 #

Item, un paquet de cent trente-neuf plumes dites de compte, prisées ensemble et estimées huit livres, ci -----
----- 8 #

Item, un paquet contenant dix milliers de clous ou pointes pour (femmes ?) prisées ensemble et estimées vingt livres, ci -----
----- 20 #

Item, une paire de draps de toile de France, douze paires de chaussons de fil, trois petits paquets de chapelets de verre ou rassades, le tout prisé ensemble et estimé trente livres, ci ---- 30 #

Item, cinq paquets de fil blanc à coudre de divers numéros, prisés ensemble et estimés quinze livres, 15 #

Item, deux bourdalous d'argent à clinquant (?), soixante pièces de Padoue de fils de couleur, le tout prisé ensemble et estimé quarante livres, ci -----
----- 40 #

Item, une paire de bas, une paire de chaussons et une paire de gants de laine, drapés, piqués de vers, le tout prisé ensemble et estimé trois livres, ci -----
----- 3 #

Item, quatre paquets de fil de Rennes contenant chacun quatre livres, le tout prisé ensemble et estimé quarante-huit livres, ci -----
----- 48 #

Item, deux registres de carton contenant ensemble quatre cent trente feuilles diverses pour optique, le tout prisé ensemble et estimé soixante-quatre livres, ci -----
----- 64 #

Item, cinq mains de grand papier de Chine, fort mince, de quatre-vingt feuilles chacune, propres à intercaler à travers des dessins à la mine de plomb, prisées et estimées quinze livres, ci ----- 15 #

Item, deux grands cahiers de grand papier de Chine de cent feuilles chaque, propres à dessiner et imprimer, estimés et prisés quinze livres, ci -----
----- 15 #

Item, une malle d'Europe couverte de peau de sanglier, fermant à clef, dans laquelle s'est trouvé deux paquets de grand papier de Chine de deux cahiers chacun, le cahier de cent feuilles, propre à dessiner. Le tout ensemble prisé et estimé avec la malle trente-sept livres, ci ----- 37 #

Item, une petite montre d'or émaillée à figures avec un vieux cordon de soie verte et une clef de cuivre, prisée et estimée trois cents livres, ci -----
----- 300 #

Item, une grosse montre d'argent à mouvement anglais, avec un boîtier d'écaïlle et une clef de cuivre, le tout prisé ensemble et estimé quarante livres, ci -----
----- 40 #

Item, un cordon de montre de soie verte avec deux clefs de cuivre, un petit verre de montre, et trente-quatre bouteilles vides, prisé ensemble et estimé dix-huit livres, ci -----
----- 18 #

Item, un carton contenant trente cahiers de papier à la tellière, prisés ensemble et estimés douze livres, ci -----
----- 12 #

Item, quatre paquets de petits chapelets de verre, quatre paires boucles d'oreilles de jais, une paire de boucles d'oreilles en verre de couleur, le tout prisé ensemble et estimé six livres, ci ----- 6 #

Item, une malle d'Europe garnie de peau de sanglier, fermant à clef, dans laquelle s'est trouvé un mauvais pistolet de poche, six milliers d'épingles de laiton de diverses qualités, un petit paquet de pierre noire et sanguine en fragments et crayons, et deux cahiers de grand papier de Chine propre à dessiner ; le tout ensemble prisé et estimé avec ladite malle trente livres, ci ----- 30 #

Item, un petit coffre de bambou couvert de peaux de cochon, fait en Chine, fermant à un cadenas, dans lequel s'est trouvé neuf douzaines d'assiettes plates de porcelaine commune de Chine blanche et bleue ; le tout ensemble prisé et estimé, avec le coffre, soixante livres, ci ----- 60 #

Item, un autre petit coffre de bambou couvert de peau de cochon, fermant à un cadenas, trouvé vide, prisé et estimé six livres, ci -----
----- 6 #

Item, dix-sept rames de papier commun gris propre à envelopper, demi-carton, prisées ensemble et estimées cent livres, ci -----
----- 100 #

Item, vingt-trois crayons communs, un sac de vacoa dans lequel s'est trouvé quinze livres de riz, un mauvais archet de violon, une tringle de fer ; le tout prisé ensemble et estimé sept livres, ci ----- 7 #

A l'endroit est comparu monsieur Joseph François Bourdier, docteur en médecine, médecin des hôpitaux du roi, demeurant en cette isle, port et paroisse saint Louis, lequel a réclamé comme à lui appartenant, et par lui prêté audit feu sieur Commerson, cinq volumes dépareillés en brochure in quarto de journaux de médecine, et un autre volume relié intitulé Marc Aurèle, où le nom dudit sieur réclamant doit se

trouver au titre desdits livres, pourquoi il demande que remise lui en soit faite et qu'il lui soit donné acte de sa dite réclamation, et a signé.

Bourdier

Et mon dit sieur procureur du Roi, ainsi que le curateur aux biens vacants ont déclaré n'empêcher, après vérification par eux faite de ladite réclamation, et du nom dudit sieur Bourdier aux titres desdits livres, que remise et délivrance lui en soit faite sur le champ, et ont signé.

Merle

Brunel

Sur quoi, nous juge susdit et soussigné avons ordonné la remise et délivrance des livres dits Journaux de médecine, cinq volumes, et un autre volume dit Marc Aurèle, et avons signé avec notre dit greffier commis d'office.

Anthoine

Auffray

Après avoir vaqué à ce que dessus jusqu'à six heures sonnées par double vacation pour enchères, nous avons du consentement de mon dit sieur Procureur du Roi et des parties présentes, laissé les effets inventoriés en la présente vacation, ainsi que nos scellés existants en ladite maison, à la garde et possession dudit sieur Régnier qui s'en est chargé volontairement comme dépositaire de biens de justice, et a promis de les représenter ainsi que nos scellés sains et entiers toutes fois et quantes il en sera ainsi ordonné, et avons du consentement des mêmes parties remis la continuation du présent inventaire à demain mercredi 31 du courant deux heures de relevée au domicile susdit, auxquels lieu, jour et heure les parties se tiennent pour bien et dûment assignées, et avons signé avec elles, notre dit greffier commis d'office et le dit huissier priseur. Les jour et an que dessus. Douze mots rayés nuls.

Bernard
Auffray

Marquet

Brunel

Reinier fils

Merle

Anthoine

SIXIEME VACATION (mercredi 31 mars après-midi)

Et ledit jour mercredi, 31ème jour de mars, deux heures de relevée, en la maison dudit sieur Commerson, ès mêmes présences et requêtes et assisté dudit sieur Jean Pierre Auffray commis par nous d'office pour nous servir de greffier, à défaut de notre greffier ordinaire, après serment pris de lui au cas requis et dudit huissier priseur, après la représentation à nous faite par ledit sieur Jean Baptiste Reynier dont nous avons pris le serment au cas requis, tant de nos dits scellés existants en ladite maison que des

effets, meubles et autres biens en évidence en icelle, nous, Jean François Anthoine, écuyer, conseiller du roi, lieutenant de la juridiction royale de cette isle, avons procédé à la reconnaissance de nos dits scellés et levée d'iceux, et de suite à l'inventaire, description et prisée des biens et autres effets trouvés en évidence sous iceux, ainsi qu'il suit :

Premièrement, avons reconnu nos scellés sains et entiers apposés sur les extrémités d'une bande de linge traversant l'ouverture de la serrure de la porte d'un petit magasin fait en appentis, situé en la cour de ladite maison, à main gauche en entrant, et après avoir fait la levée d'iceux, ainsi que l'ouverture de la porte dudit magasin, y avons trouvé, décrit, inventorié et prisé ce qui suit, savoir :

Premièrement, quatorze flacons vides dont trois grands et onze petits, un cabaret composé de douze tasses à café et onze soucoupes, un sucrier, une bolle (*sic*), et un compotier de porcelaine de Chine, une théière, un petit pot idem, le tout prisé ensemble et estimé vingt-cinq livres, ci ----- 25 #

Item, deux paires de mauvaises bottes, quatre paires de souliers de Chine neufs, un panier de rotin dans lequel s'est trouvé une mauvaise gibecière de fil, deux cornes à poudre vides, deux faucilles, deux boîtes à savonnets de vernis de Chine, le tout prisé et estimé ensemble dix livres, ci ----- 10 #

Item, soixante-quatre assiettes de porcelaine commune creuses, soixante-six dito plates, blanches et bleues, le tout ensemble prisé et estimé cinquante-cinq livres, ci -----
----- 55 #

Item, une cotte maille (*sic*), neuf bonnets et une ceinture de liège garnis de toile rouge, un vieil porte-manteau (*sic*) de drap vert, un autre dito plus vieux et déchiré, un vieil fanal (*sic*) de fer blanc dont les cornes sont cassées, deux poids de fer de cinquante livres chaque, un mauvais fusil à deux coups dont la crosse est cassée et les canons crevés, un petit pot de faïence, un grand plat de porcelaine cassé, et deux couvercles de soupière de faïence, le tout ensemble prisé et estimé dix livres, ci ----- 10 #

Item, deux caisses de bois de sapin et une autre caisse ronde de bois de Chine, le tout trouvé vide, prisé ensemble et estimé deux livres, ci -----
----- 2 #

Item, deux barils de galère, une baille de bois coulés en fer, un gril, une poêle à frire, un poêlon de cuivre, une petite marmite de cuivre, une cafetière de terre de Chine, deux plats de terre, un petit poêlon de terre, le tout ensemble prisé et estimé quinze livres, ci -
----- 15 #

Item, un petit baril contenant environ trente livres de beurre, prisé et estimé trente livres, ci ---- 30 #

Item, une petite écuelle de terre avec son couvercle, une mauvaise table sans pieds ni tréteaux, le tout prisé ensemble et estimé trois livres, ci -----
----- 3 #

Item, cent soixante bouteilles de vin de Bordeaux rouge, prisées et estimées à raison de vingt sols la bouteille, ensemble cent soixante livres, ci -----
----- 160 #

Item, une petite boîte de bambou couverte de peau de cochon de Chine, et son couvercle idem, dans laquelle s'est trouvé un petit écrin de maroquin sans couvercle à quatre compartiments de velours noir, et en icelui dix bagues d'or de diverses grandeurs portant diverses pierres blanches et de couleurs, deux gros boutons et deux petits aussi en pierres de couleurs, montés sur argent doré, et un couvert d'argent à filets et coquilles. Pourquoi nous avons mandé par devant nous le sieur Louis Michel Tréheux, marchand orfèvre et joaillier demeurant en ce port et paroisse Saint Louis, à l'effet de priser lesdits bijoux en son âme et conscience, et après avoir reçu de lui le serment accoutumé, à quoi avons procédé comme suit :

Premièrement, ledit couvert d'argent à filets et coquilles, prisé et estimé trente livres, ci -
----- 30 #

Item, une topaze du Brésil montée en or avec deux petites roses difformes, prisée et estimée soixante-douze livres, ci -----
----- 72 #

Item, deux bagues d'or montées chacune de trois pierres de Ceylan, prisées ensemble et estimées cent vingt livres, ci -----
----- 120 #

Item, une topaze du Brésil montée en or, prisée et estimée cinquante livres, ci -----
---- 50 #

Item, une autre petite topaze montée sur une bague d'or, prisée et estimée quarante livres, ci --- 40 #

Item, cinq petites topazes pâles, montées sur feuilles rouges et en or, prisées ensemble et estimées avec les cinq bagues cent vingt-cinq livres, ci -----
----- 125 #

Item, deux grands boutons et deux petits montés en argent doré en petit grenat et une petite topaze, le tout ensemble prisé et estimé trente livres, ci -----
----- 30 #

Et a ledit sieur Tréheux signé ladite prisée et n'a requis salaire.

Tréheux

A l'instant est comparu Me Pierre François Douaud, greffier de la Juridiction Royale de cette isle, demeurant Port et paroisse Saint Louis, lequel nous a représenté

divers effets appartenant audit défunt sieur Commerson, à lui remis par ledit sieur Bernard le dix-neuf courant, suivant l'acte de dépôt eu fait ledit jour entre ses mains, lequel dit acte de dépôt, ainsi qu'un inventaire sommaire ou état des meubles, effets et papiers appartenant au dit sieur Commerson, trouvés après son décès chez le sieur Bezac à Flacq, signé Lavergne chirurgien, Gaud et Bezac, en date du seize du présent mois ; deux autres lettres dudit sieur Bezac en date des quatorze et dix-neuf du présent mois, adressées à Mr l'Intendant chez Mr le Contrôleur de la Marine en ce Port, et un ordre dudit sieur Intendant en date du quinze du même mois au sieur Hiriard, à l'effet de se trouver avec Mrs les Officiers de la Juridiction à l'apposition de leurs scellés chez ledit sieur Commerson, y joint, sont demeurés ci annexés, requérant ledit Me Douaud que décharge lui soit donnée desdits effets après recollement et inventaire, par nous eu fait, et a signé.

Douaud

Au même instant, après que ledit sieur Bernard a reconnu sains et entiers les scellés par lui apposés sur une petite cassette de bois, ainsi qu'il est détaillé audit acte de dépôt, avons fait ouverture d'icelle, en présence des dites parties et dudit Me Douaud, où nous avons trouvé ce qui suit :

Premièrement, un microscope de cuivre garni de ses pièces, avec son étui, prisés ensemble et estimé trente livres, ci -----
----- 30 #

Item, un portefeuille de cuir dans lequel s'est trouvé vingt-huit livres billets monnaie du roi, ci – 28 #

Item, ladite cassette et ledit portefeuille, prisés et estimés trois livres, ci, avec un petit cachet de cuivre -----
----- 3 #

Et attendu que ladite cassette ne renferme plus que des papiers, avons fermé icelle et apposé nos scellés aux extrémités d'une bande de papier qui en traverse l'ouverture, et renvoyé à en faire inventaire et description avec les autres titres et papiers de la succession.

Dans un portemanteau de cuir fermant à cadenas, trois livres de bougie jaune, prisée et estimée avec le porte-manteau vingt livres, ci -----
----- 20 #

Item, cinq volumes grand in octavo en brochure latin, un Système naturel de Linnoeus, le premier et le troisième tome relié in quarto de Wauswieten latin Lazari Riverii opera medica universa, un volume relié en veau in folio ; un vocabulaire universel latin français in douze relié ; et un autre volume in douze relié latin intitulé Curationes morborum par Lazerne, le tout prisé ensemble et estimé cinquante livres, ci 50 #

Item, un petit coffret de chagrin à bandes et serrure de fer dans lequel s'est trouvé onze clefs diverses, une bourse de soie verte, douze pagodes d'or à l'étoile, lesquelles à raison d'une piastre et demie gourde chaume (?) font une somme totale de dix-huit piastres gourdes, ci ----- 18 piastres

Item, un louis d'or de vingt-quatre livres, ci -----
24 #

Item, trois écus de six livres, ci -----
- 18 #

Item, un écu de trois livres, ci -----
- 3 #

Item, deux piastres gourdes, ci -----
- 2 piastres

Item, cinq piastres et demie en quart de piastre, et une piastre trois quarts en huitièmes de piastre, ce qui fait un total de quinze piastres et un quart, ci -----
----- 15 piastres $\frac{1}{4}$

Item, une pièce de douze sols, ci -----
- 12 s

Item, une boucle de soulier d'argent à chape de fer, une paire dito de jarretière, un bouton de manche d'argent, étant ensemble prisé et estimé avec ledit coffret et ladite bourse vingt livres, ci – 20 «

Item, une montre d'argent anglaise avec son boîtier d'écaïlle, prisée et estimée cinquante livres, ci -----
----- 50 #

Item, une écritoire de cuir dans laquelle s'est trouvé une paire de ciseaux, un canif à manche de bois, un pied de roi de cuivre, prisé ensemble et estimé avec ladite écritoire, deux livres ci ----- 2 #

Item, deux livres manuscrits en brochure que nous avons joint aux autres papiers renfermés dans la cassette de bois désignée de l'autre part après en avoir levé et réapposé sur le champ nos scellés mis sur icelle, et renvoyé à en faire l'inventaire et description avec les autres titres et papiers y contenus.

Item, un Noir pièce d'Inde, de caste Mozambique, nommé Joseph, âgé d'environ dix-huit ans, prisé et estimé à sa juste valeur et sans crue, cinq cents livres, ci -----
----- 500 #

Item, un autre Noir aussi pièce d'Inde, de caste Malgache, nommé Fheart (?), âgé d'environ vingt-quatre ans, prisé aussi à sa juste valeur et sans crue, quatre cents livres, ci ----- 400 #

De tout quoi ledit Me Douaud a requis décharge, ce que nous lui avons octroyé du consentement du Procureur du Roi et des parties présentes et a signé avec nous.

Anthoine

Douaud

Auffray

Et après avoir vaqué à ce que dessus jusqu'à six heures sonnées par double vacation pour enchères, nous avons du consentement dudit sieur Procureur du Roi et desdites parties présentes, laissé les effets inventoriés en la présente vacation, ainsi que nos autres scellés existants en la susdite maison, en la garde et possession dudit Jean Baptiste Régnier qui s'en est chargé volontairement comme dépositaire de biens de justice, et a promis de nous les représenter ainsi que nos scellés sains et entiers toutes fois et quantes il en sera ainsi ordonné, et avons du consentement des mêmes parties renvoyé la continuation du présent inventaire à après-demain vendredi 2 du mois d'avril prochain huit heures du matin au domicile susdit, auxquels lieu, jour et heure les parties se tiennent pour bien et dûment assignées, et avons signé avec nous, notre dit greffier commis d'office et le dit huissier priseur. Un mot rayé nul.

Bernard
Auffray

Marquet

Brunel

Reinier

Merle

Anthoine